

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 52

présenté par

M. Mathiasin, M. Serva, M. Colombani, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout,
M. Castellani, M. de Courson, M. Lenormand, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen,
M. Saint-Huile, M. Taupiac et Mme Youssouffa

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.